

FICHE SIGNALÉTIQUE DE SÉCURITÉ

SDS 0224

=====
 Section 1 -- IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

	CODES HMIS	
NOM DU PRODUIT	Santé	3
Renewz	Inflammabilité	0
	Réactivité	1
CODES DU PRODUIT	Indice de protection personnelle	D
82644, 82646, 82650		
FAMILLE CHIMIQUE		
Base inorganique		
EMPLOI		
Nettoyant de serpentins de condenseur		
NOM DU FABRICANT	N° DE TÉLÉPHONE D'URGENCE	
The RectorSeal Corporation	Chemtrec 24 Heures	
2601 Spenwick Drive	(800) 424-9300 USA	
Houston, Texas 77055 USA	(703) 527-3887 International	
DATE DE VALIDATION	N° DE TÉLÉPHONE DU SERVICE	
TECHNIQUE		
23 janvier 2015	(800)231-3345 ou (713)263-8001	
DATE DE PRÉPARATION		
25 juillet 2012		

=====
 Section 2 -- IDENTIFICATION DES DANGERS

APERÇU DES CAS D'URGENCE

Dangers OSHA

Corrosif

CLASSIFICATION SGH

Corrosion cutanée (Catégorie 1A)

Lésions oculaires graves (Catégorie 1)

Toxicité aquatique aiguë (Catégorie 3)

 Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Pictogramme: Corrosif

Mot indicateur: Danger

Mentions de danger:

H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.

H402 - Toxique pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

 RÉSUMÉ DES DANGERS AIGUS

L'exposition aux tissus humains provoquera une irritation et des brûlures chimiques.

VOIES D'EXPOSITION, SIGNES ET SYMPTÔMES

INHALATION

Extrêmement corrosif pour les voies respiratoires.

CONTACT AVEC LES YEUX

Corrosif, le contact provoque des brûlures graves de la peau.

CONTACT AVEC LA PEAU

Corrosif pour la peau.

INGESTION

Poison! L'ingestion de grandes quantités peut causer la mort et des brûlures au système digestif.

RÉSUMÉ DES DANGERS CHRONIQUES

L'exposition aux tissus humains provoquera une irritation et des brûlures chimiques.

CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES PAR UNE EXPOSITION

Les personnes souffrant de maladies préexistantes ou chroniques des yeux, de la peau, ou les personnes ayant une sensibilité chimique peuvent être plus sensibles aux expositions excessives.

Section 3 -- COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

INGRÉDIENT: Hydroxyde de sodium

POURCENTAGE EN POIDS: 15

N° CAS: 1310-73-2

N° CE: 215-185-5

INGRÉDIENT: Silicate de potassium

POURCENTAGE EN POIDS: 2

N° CAS: 1312-76-1

N° CE: 215-199-1

Section 4 -- PREMIERS SOINS

- En cas d'inhalation: Transporter immédiatement la victime à l'extérieur si elle est affectée par l'exposition. Au besoin, administrer de l'oxygène ou la respiration artificielle. Obtenir des soins médicaux d'urgence. La rapidité est essentielle.
- En cas de contact avec la peau: Rincer à grande eau. En cas d'irritation ou de brûlures, consulter immédiatement un médecin.
- En cas de contact oculaire: Rincer à grande eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
- En cas d'ingestion: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Ne faire vomir que si un médecin l'ordonne. Ne jamais administrer quoi que ce soit par la bouche à une personne qui a perdu connaissance.

Section 5 -- MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION

Utiliser des moyens d'extinction appropriés pour les incendies environnants.

MESURES PARTICULIÈRES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE: Porter un appareil de protection respiratoire autonome (ARA) et d'autres vêtements de protection. Possibilité de formation de produits de décomposition dangereux (cf. Section 10). Endiguer la zone car le ruissellement peut créer d'autres risques de contamination pour l'environnement.

RISQUES PARTICULIERS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: La décomposition formes des fumées toxiques d'oxyde de sodium. Le contact avec des métaux peut produire du gaz inflammable.

Section 6 -- MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

MESURES À PRENDRE EN CAS DE FUITE OU DÉVERSEMENT DU PRODUIT: Éloigner les personnes. Porter des vêtements de protection chimique. Arrêter le déversement

si possible. Isoler et enlever le produit déchargé. Rincer et nettoyer la zone à l'eau.

=====
Section 7 -- MANUTENTION ET STOCKAGE

PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR LA MANUTENTION ET LE STOCKAGE: Maintenir le récipient fermé et dans la position verticale lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne conserver que dans des récipients en polyéthylène ou en verre. NE PAS UTILISER DES RÉCIPIENTS EN MÉTAL.

AUTRES PRÉCAUTIONS: Ne pas permettre aux travailleurs de manipuler le Renewz sans une formation adéquate et un équipement de protection approprié. Conserver dans des récipients bien fermés qui sont protégés contre les dommages physiques. Les récipients vides peuvent contenir des résidus et des vapeurs; traiter les récipients comme s'ils étaient pleins et observer toutes les précautions concernant le produit. Ne pas réutiliser les récipients. CONSERVER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.

=====
Section 8 -- CONTRÔLES DES EXPOSITIONS / PROTECTION INDIVIDUELLE

INGRÉDIENT	UNITÉS
Hydroxyde de sodium	
ACGIH TLV	CL 2 mg/m3
OSHA PEL	CL 2 mg/m3

Silicate de potassium	
ACGIH TLV	Pas de données
OSHA PEL	Pas de données

PROTECTION RESPIRATOIRE (PRÉCISER LE TYPE): Dans les endroits enfermés et mal aérés, porter des appareils de protection respiratoire autonomes approuvés par NIOSH/MSHA. Aucune requise pour une utilisation normale dans des endroits munis d'une ventilation adéquate où la valeur limite d'exposition (TLV) n'est pas dépassée.

VENTILATION - ÉVACUATION LOCALE: Acceptable

SPÉCIALE: Équipement antidéflagrant.

MÉCANIQUE (GÉNÉRALE): Préférable

AUTRE: Sans objet

GANTS DE PROTECTION: Caoutchouc ou néoprène.

PROTECTION DES YEUX: Lunettes protectrices contre les agents chimiques (ANSI Z-87.1 ou équivalent)

AUTRES VÊTEMENTS OU ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION: Combinaisons recommandées.

PRATIQUES DE TRAVAIL/D'HYGIÈNE: Lorsque l'emploi du produit peut entraîner le contact avec la peau, nettoyer minutieusement les parties exposées avant de manger, boire, fumer ou quitter le lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

=====
Section 9 -- PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

POINT D'ÉBULLITION:	>212 F (>100 C) à 760mm Hg
DENSITÉ (H2O = 1):	1,2
PRESSION DE VAPEUR (mm Hg):	1 à 77 F (20 C)
POINT DE FUSION:	S.O.
DENSITÉ DE VAPEUR (AIR = 1):	>1
TAUX D'ÉVAPORATION (ACÉTATE D'ÉTHYLE = 1):	<1
APPARENCE/ODEUR:	Liquide jaune transparent / Peu ou pas d'odeur
SOLUBILITÉ DANS L'EAU:	Soluble
POINT D'ÉCLAIR:	Aucun
LIMITE INFÉRIEURE D'EXPLOSIVITÉ:	Pas de données
LIMITE SUPÉRIEURE D'EXPLOSIVITÉ:	Pas de données
TAUX DE COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS(COV)	

(Pourcentage théorique en poids): 0% ou (0 g/L)

=====
Section 10 -- STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ: Stable

CONDITIONS À ÉVITER: Chaleur, étincelles, flammes nues.

INCOMPATIBILITÉ (MATIÈRES À ÉVITER): Acides, liquides inflammables, organiques, halogènes, métaux, nitrométhane. Lorsque le produit est humide, il attaque les métaux chimiquement actifs tels que l'aluminium, l'étain, le plomb et le zinc pour produire du gaz d'hydrogène inflammable.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX: La décomposition forme des fumées toxiques d'oxyde de sodium.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE: Ne se produira pas.

=====
Section 11 -- INFORMATION TOXICOLOGIQUE

RISQUES CHRONIQUES POUR LA SANTÉ

Aucun ingrédient de ce produit n'est classé comme cancérigène par le CIRC, NTP ou OSHA.

DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Nom de l'ingrédient

Hydroxyde de sodium

Orale-Lapin, adulte LDLo: 500 mg/kg

Inhalation-Rat LC50: Pas de données

Silicate de potassium

Orale-Lapin, adulte LD50: Pas de données

Inhalation-Rat LC50: Pas de données

=====
Section 12 -- Information Écologique

DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Nom de l'Ingrédient

Hydroxyde de sodium

Potentiel de concentration dans la chaîne alimentaire

Aucun

TOXICITÉ POUR LES OISEAUX AQUATIQUES

Pas de données

Demande biochimique en oxygène (DBO)

Aucune

TOXICITÉ POUR LES ORGANISMES AQUATIQUES

125 ppm/96 h/Gambusie/TLm

Silicate de potassium

Potentiel de concentration dans la chaîne alimentaire

Pas de données

TOXICITÉ POUR LES OISEAUX AQUATIQUES

Pas de données

Demande biochimique en oxygène (DBO)

Pas de données

TOXICITÉ POUR LES ORGANISMES AQUATIQUES

Pas de données

=====
Section 13 -- CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Classification des déchets: Corrosif(D002)

Méthode d'élimination: Neutralisation

Déchets dangereux classés selon RCRA. Éliminer les substances absorbées et les déchets liquides conformément à tous les règlements locaux, d'état et fédéraux.

=====
Section 14 -- INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Ministère du Transport (DOT): UN1824, Hydroxyde de sodium, Solution, Classe 8, PG II, ERG#154

Transport Maritime (IMDG): UN1824, Hydroxyde de sodium, Solution, Classe 8, PG II, EMS-No: F-A, S-B

Transport Aérien (IATA): UN1824, Hydroxyde de sodium, Solution, Classe 8, PG II, ERG#154

=====
Section 15 -- INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

DONNÉES RÉGLEMENTAIRES

Nom de l'ingrédient

Hydroxyde de sodium

SARA 313	Non
Inventaire de TSCA	Oui
Quantité à déclarer de CERCLA	1000 lb.
Code RCRA	S.O.

Silicate de sodium

SARA 313	Non
Inventaire de TSCA	Oui
Quantité à déclarer de CERCLA	S.O.
Code RCRA	S.O.

SIMDUT (CANADA): Classe E

=====
Section 16 -- AUTRES INFORMATIONS

Ce document a été préparé conformément à la norme OSHA sur la Communication de Renseignements à l'égard des Matières Dangereuses (29 CFR 1910.1200). Les renseignements contenus dans ce document sont fournis en toute bonne foi, mais aucune garantie expresse ou tacite n'est accordée. Consulter RectorSeal pour plus de renseignements: (713) 263-8001